

Projet d'aménagement du Vieux-Port de Marseille
Inauguration d'une permanence d'information à la CCI MP au service des commerçants et des entreprises
Jeudi 16 février 2012

Discours d'Eugène Caselli
Président de Marseille Provence Métropole

Les travaux de la première phase de l'opération de requalification du Vieux-Port débuteront en mars, dès la fin du Forum mondial de l'eau qui se tient à Marseille. Ce démarrage d'un chantier dont les différentes étapes seront progressivement franchies jusqu'en 2020, fait suite à une longue période de concertation et de rencontres avec toutes celles et tous ceux qui sont directement intéressés par l'évolution du site le plus emblématique de notre ville.

Ce projet dont Marseille Provence Métropole assure la maîtrise d'ouvrage est un projet qui rassemble toutes les collectivités. Ville de Marseille, Région et Département l'approuvent et le soutiennent. La Chambre de commerce et d'industrie y adhère. La Commission nautique y est favorable. Et le commissaire enquêteur a rendu un avis favorable sans réserve à l'issue de l'enquête publique. L'affaire est donc de première importance, et pas seulement au niveau des symboles. Ce projet conçu par un groupement d'urbanistes, d'architectes et de concepteurs de très grande notoriété internationale vise à rendre au Vieux-Port le lustre et prestige qu'il a pu perdre au fil des époques, envahi par les voitures et le trafic, déprécié par des usages divers et particuliers qui se sont transformés en mauvaises habitudes camouflées en traditions.

Il ne s'agit donc pas seulement de réaliser une semi-piétonisation des trois quais du plan d'eau. C'est tout le cœur de Marseille qui est concerné ; tout son centre qui doit retrouver fonctionnalité et attractivité, entre la partie Nord que l'opération Euroméditerranée est en train de complètement transformer et la partie Sud qui bouge également. L'enjeu est tout à fait considérable. Il dépasse l'obligation que nous fait cette année 2013 au cours de laquelle Marseille Provence sera capitale européenne de la culture et il faudra donc relever un défi de grande ampleur en répondant aux attentes de tous les visiteurs que l'événement attirera. C'est dans ce but que la première phase du projet doit être terminée. Elle concerne les quais entre l'Hôtel de Ville et la place aux Huiles et comprend la partie basse de la Canebière, entièrement piétonnisée de la rue Paradis au quai des Belges. L'accès à tous les parkings existants restera bien sûr garanti.

Alléger le trafic automobile, favoriser les déplacements collectifs et les modes doux, ouvrir largement l'espace public aux piétons et réorganiser sur l'eau les activités nautiques : voilà quels sont les éléments principaux de la requalification recherchée. S'y ajoute une volonté d'embellissement et de mise en valeur de ce site exceptionnel que traduisent le choix des matériaux du pavement, la conception très originale de l'éclairage public et du mobilier urbain, le design épuré de la grande ombrière du quai de la Fraternité.

Professionnels et commerçants contribuent directement à l'animation du Vieux-Port. Ils ont donc tout à gagner à voir ce site redevenir prestigieux et se montrer plus attractif et plus dynamique. Pendant la durée des travaux, vous devez pouvoir continuer à exercer vos activités, commerciales ou touristiques, dans les meilleures conditions.

C'est pour cela que, en accord avec la Ville de Marseille, la Chambre de commerce et d'industrie et la communauté urbaine ont souhaité s'associer afin de mettre à la disposition, à votre disposition, un dispositif spécifique d'information. Il prend la forme de cette permanence que nous inaugurons et mettons en service aujourd'hui, ici même dans le Palais de la Bourse. Du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h30, vous y serez accueillis et tenus informés de l'évolution des travaux, leur phasage et leur localisation. En parallèle, on trouvera des informations sur le site Internet dédié www.levieuxportdemarseille.fr. Une lettre « info travaux » sera également diffusée.

Pour ce qui concerne plus particulièrement Marseille Provence Métropole, un référent travaux est nommé auprès des riverains et des commerçants du Vieux-Port. Il s'agit de Mme Anne Moret. Et des visites guidées de notre Espace Vieux-Port ouvert rue Henri-Barbusse peuvent être organisées sur réservation. Je vous propose de vous y accompagner aujourd'hui, en quittant le Palais de la Bourse.

Soyez assurés que l'opération Vieux-Port ne se réalisera pas à votre détriment. Il ne servirait à rien de refaire le décor si on n'a rien à y présenter. C'est bien par la qualité de vos services et de votre travail que nous donnerons au Vieux-Port la vie qu'il mérite et que souhaitent y trouver les Marseillais, bien sûr, et tous les visiteurs qu'attire notre ville. Vous en serez des acteurs indispensables et tous ensemble, nous pourrons ensuite en être fiers.

Je vous remercie.